

DELIBERATION DE LA COMMISSION RECHERCHE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS

Délibération n° 2022-023 CR du 6 juillet 2022

7. Avis sur le versement d'une subvention colloque UAR MACLE

VU l'article L712-6-1 du Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;
Vu la délibération de la Commission Recherche du 06/07/2022

Exposé de l'avis :

L'unité sollicite une aide pour l'organisation de la 4ème édition du Colloque SfmU « MET et couplage de techniques analytiques » qui se déroulera du 2 au 4 novembre 2022.

Une subvention de 1 000€ est proposée en soutien au colloque.

Colloques Université Orléans 2022

Laboratoire	Colloque "Énergie, Matériaux, Système Terre Espace"			PLAN DE FINANCEMENT			
				Commission Recherche		Autres subventions demandées TTC en euros	
				Subvention demandée	Subvention accordée		
UAR MACLE	4ème édition du Colloque SfmU aura pour thème « MET et couplage de techniques analytiques	Responsable Date du colloque Lieu du Colloque Colloque international OUI/NON Nombre de participants Budget TTC Droits d'inscription Recette inscription	Guillaume WILLE 2 au 4 novembre 2022 OSUC OUI 40 11 040€ non	1 000		MACLE OSUC Partenaires industriels Unités associées BRGM Fédération MATV2L Orléans Métropole	1 000 500 4 790 1 750 1 000 500 500
Total Colloques Energie et Matériaux				1 000 €	0 €	10 040	

Effectif Statutaire :	40
Membres en exercice :	40

Quorum :	20
Membres présents :	20
Membres représentés :	6
Total :	26

Décompte des votes :

Absentions :	0
Votants :	26
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 19/08/2022

La Présidente du Conseil Académique



Caroline ANDREAZZA

Présidente CAc	X	DGS	X	Rectorat	X
VPCA	X	DRH		SAJ	X
VPCR	X	DAF			
VPCFVU		Agent Comptable			
VP délégué aux « Moyens »					